

11 MARS 2016

Bureau du Courrier N°1

Objet : GIRN Demande de subvention auprès de l'Europe sur le Programme Opérationnel Interrégional Massif des Alpes (POIA FEDER), Axe 3 Objectif spécifique 4

Par suite d'une convocation en date du 22 février 2016, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais Des Ecrins du Guillestrois et du Queyras** se sont assemblés au lieu ordinaire de ses séances le 2 mars 2016 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais Des Ecrins du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Sébastien FINE

Etaient présents, absents, excusés, ou représentés :

| Titulaires | | Suppléants | |
|---|---------|---------------------|---------|
| Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix | | | |
| Maurice DUFFOUR | Absent | Francine DARDEN | Absente |
| Alain FARDELLA | Absent | Sébastien FINE | Présent |
| Pierre LEROY | Présent | Anne Marie PEYTHIEU | Absente |
| Jean Michel REYMOND | Absent | Éric PEYTHIEU | Absent |
| Catherine VALDENNAIRE | Absent | Jean Pierre SEVREZ | Présent |
| Communauté de communes du Pays des Ecrins – 2 voix | | | |
| Cyrille DRUJON D ASTROS | Absent | Jean Robert RICHARD | Absent |
| Jean CONREAUX | Absent | Martin FAURE | Absent |
| Communauté de communes du Guillestrois – 2 voix | | | |
| Max BREMOND | Présent | Dominique MOULIN | Absent |
| Bernard LETERRIER | Présent | Jean Louis BERARD | Absent |
| Communauté de communes de l'Escarton du Queyras – 2 voix | | | |
| Christian LAURENS | Présent | Jacques BONNARDEL | Présent |
| Christian GROSSAN | Présent | Serge LAURENS | Absent |

Vu

Le Contrat régional d'équilibre territorial du Grand Briançonnais qui dans son axe 1 souhaite la poursuite et le renforcement de la gestion intégrée des risques naturels au sein du Pays

La délibération n°15-1168 de la Région Provence-Alpes – Côte d'Azur relative à l'attribution d'une aide financière sur les actions qui se dérouleront en 2016-2018 pour la mission gestion intégrée des risques naturels du pôle d'équilibre territorial et rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras.

CONSIDERANT

Que la volonté des élus depuis mars 2010 est de mettre en œuvre à l'échelle du territoire du PETR une démarche de gestion intégrée des risques naturels ;

Que les actions proposées dans le cadre de l'Appel A Proposition 2016 portant sur l'Axe 3 – Objectif Spécifique 4 ont été présentées et validées par le comité de suivi de la mission GIRN du 27 janvier 2016 ;

Que ses mêmes actions répondent aux besoins spécifiques du territoire puisqu'elles sont le fruit des demandes directes des acteurs de la gestion des risques naturels et de la gestion de crise ;

Que toutes ces actions concernent les communes mais également tous les acteurs en lien avec la gestion des risques naturels en montagne (Etat, service RTM, Préfecture, DDT, Département, Parcs, SMADESEP, communauté de communes, SDIS, etc.).

Objet : GIRN Demande de subvention auprès de l'Europe sur le Programme Opérationnel Interrégional Massif des Alpes (POIA FEDER), Axe 3 Objectif spécifique 4

Que ces actions respectent les fondements de la GIRN et s'inscrivent pleinement dans le POIA - Axe 3 « Développer la résilience des territoires et des populations face aux risques naturels », Objectif Spécifiques 4 « Etendre et améliorer la gestion intégrée des risques naturels sur le massif » ;

Que les projets et programmes suivis et mis en place par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras doivent trouver des financements afin de pouvoir se réaliser ;

Que l'acquisition des contres parties financières à hauteur de 30% venant de la Région Provence-Alpes – Côte d'Azur pour cette mission est déjà assurée pour les années 2017 et 2018,

APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :

| | | | |
|-------------------------------|----|--------------------------------|---|
| Nombre de membres en exercice | 11 | Nombre de suffrages | 7 |
| Nombre de membres présents | 7 | Nombres de membres représentés | 0 |
| Nombre de suffrages exprimés | | 7 | |
| Pour | 7 | Contre | 0 |
| | | Abstention | 0 |

LE CONSEIL SYNDICAL

- Approuve la présentation du projet selon le plan d'action suivant :
Aide aux communes dans leur gestion des risques naturels ;
Réalisation des actions issues des demandes des acteurs du territoire ;
Renforcement des actions de communication sur les risques naturels et leur gestion
Participation aux différents réseaux des acteurs de la gestion des risques naturels et celui des TAGIRN;
Partenariats scientifiques;
- Approuve l'opération «Gestion Intégrée des Risques Naturels sur le TAGIRN PETR Briançonnais, Ecrins, Guillestrois et Queyras » pour les années 2017-2018 ;
- Approuve le plan de financement suivant :

| Dépenses | | Recettes | |
|---|------------------|------------------|------------------|
| Dépenses d'investissements | 3 000 € | Union Européenne | 54 000 € |
| Dépenses de communication de l'opération | 5 000 € | Région | 32 400 € |
| Dépenses de déplacement, de restauration, d'hébergement | 4 000 € | Autofinancement | 21 600 € |
| Salaires | 96 000 € | | |
| TOTAL | 108 000 € | TOTAL | 108 000 € |

- De solliciter le montant de 54 000 € de subvention au titre du FEDER ;
- D'autoriser le Président à signer toutes conventions, actes ou partenariat en lien avec ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président, Pierre LEROY.